



## Communiqué de presse

### **AVENA: nouvelle appellation pour la Fondation BCV deuxième pilier**

La Fondation BCV deuxième pilier se présente sous un nouveau nom, **AVENA**, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette fondation collective, qui fête cette année son 40<sup>e</sup> anniversaire, vient de dépasser la barre des CHF 2 milliards de total du bilan. Active depuis 1979, soit avant la création de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), elle est devenue l'un des acteurs majeurs de la prévoyance professionnelle en Suisse romande.



La nouvelle appellation, annoncée ce jour, symbolise la confiance dans la pérennité de la Fondation et permettra à cette dernière de poursuivre son développement sur l'ensemble de la Suisse romande. En une décennie, elle a doublé son nombre d'assurés et triplé la taille de son bilan. Fin 2018, la Fondation comptait quelque 16 000 assurés pour environ 700 entreprises.

Les entreprises clientes ont été informées la veille, lors d'une manifestation au cours de laquelle se sont exprimés Andréa Maechler (membre de la Direction générale de la Banque nationale suisse), Luc Ferry (ancien ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche au Gouvernement français) et François Pugliese (Président du Conseil de fondation et CEO de la société ELITE SA).

Lausanne, le 6 novembre 2019

#### **Contact**

Francis Bouvier, Directeur de la Fondation BCV deuxième pilier

Courriel: [francis.bouvier@bcv.ch](mailto:francis.bouvier@bcv.ch)

Tél.: +41 21 212 23 62